N°1542

du 10 Mai 2022

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ACCORD-PROGRAMME P.3
Les ONG ont un délai moratoire jusqu'au 6 avril 2023 pour adhérer au nouveau cadre de coopération et d'activités

CANTON DE DOUFELGOU P.4
Le Fonds pour l'environnement mondial octroie 42.082 USD pour la création d'un jardin botanique

AGRICULTURE P.4
Passer de 0,8 à 2 tonnes de café à l'hectare dans le Wawa, c'est bien possible selon l'ITRA

PRODUITS PETROLIERS P.6
Une nouvelle hausse des prix actée malgré la montée de la subvention de l'Etat

CENI P.6
Yabré Dago, le nouveau président élu

CÂBLE SOUS-MARIN EQUIANO

Une licence de 15 ans à CSquared Woezon, pour la maintenance et l'exploitation

P. 3

Faure Gnassingbé signant une bouée Equiano (Archives)

L'information a été officialisée le 15 mars dernier au moment de l'atterrissage du câble sous-marin Equiano de Google. La Société d'Infrastructures Numériques (SIN), qui représente l'État togolais, a conclu un partenariat stratégique avec CSquared, une société d'infrastructure de haut débit en gros à accès ouvert, pour créer une co-entreprise dénommée CSquared Woezon. CSquared Woezon est une société togolaise avec une participation publique minoritaire, détenue à 56% par CSquared et à 44% par la SIN. Par la suite, il fallait donc tout formaliser. Dès le 25 mars, le président Faure Gnassingbé a signé un décret qui autorise le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale à signer l'arrêté portant octroi de la licence d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques pour la vente de capacités nationales et internationales sur le marché de gros à la société CSquared Woezon.

Chose faite à travers un arrêté en date du 22 avril 2022. La licence est octroyée à CSquared Woezon pour une durée de quinze (15) ans et valable jusqu'au 30 avril 2037. La contrepartie financière de la licence est fixée à 1,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes net des frais d'interconnexion...

DROITS DE L'HOMME

P.4

A l'heure du bilan, la CNDH se plaint d'un "*déficit de collaboration des administrations*"

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **93 70 52 94** / **90 05 94 28**

Littérature

L'écrivain togolais Sami Tchak invité du Festival de la Rentrée Littéraire du Mali

Du 10 au 15 mai, les écrivains Sami Tchak et Diadié Dembélé, seront les invités du Festival de la Rentrée Littéraire, pour des rencontres et dédicaces. Cette rentrée littéraire le décline sur le thème "*Territoires et imaginaires*". Outre Sami Tchak, y participent des écrivains et poètes, comme Hyam Yared, Rodney Saint Eloi, Yamen Manaï, Djawad Rostom Touati ((La civilisation de l'ersatz) Fousseni Togola (Bintou, une fille singulière), et Maimouna Guittèye (Au destin et au Bonheur).

Le Togolais va dédicacer son dernier roman, " *Le Continent du Tout ou presque Rien* ", excellemment accueilli par la critique. La dédicace se fera dans les lycées partenaires. Résumé de la quatrième de couverture : Maurice Boyer, issu d'un modeste milieu rural français, arrive à Paris pour entamer des études d'ethnologie à la Sorbonne. Il rêve de mettre ses pas dans ceux de son maître, Georges Balandier. Il part pour ses recherches doctorales dans un village du Togo. Il y restera deux ans. Ce sera le grand choc de sa vie. Des années après ce voyage, il sait ce qu'il doit à ce séjour et qu'il a laissé là-bas la part la plus secrète de son âme. C'est le roman d'une rencontre, d'une quête : comment regarde-t-on l'autre, comment l'invente-t-on, comme écrit-on son histoire ?

" *Le Continent du Tout ou presque Rien* " était publié le 3 novembre 2021 aux Editions J-C Lattès.

Après une licence de philosophie obtenue à l'université de Lomé, capitale de son pays, en 1983, il enseigne dans un lycée pendant trois ans. Il arrive en France en 1986 pour des études en sociologie. Il obtient son doctorat à la Sorbonne (Paris V) en cette matière en 1993.

Il a publié La Prostitution à Cuba, Place des Fêtes, Hermina, Le paradis des chiots, Filles de Mexico.

Mais, depuis 2011, l'auteur s'est tourné vers son continent d'origine, l'Afrique, avec ses romans Al Capone le Malien (dont les intrigues se déroulent au Cameroun, en Guinée et au Mali) et L'Ethnologue et le sage (qui se passe dans un petit village du Togo), puis, à partir de 2014, a publié des textes plus personnels (La couleur de l'écrivain, Ainsi parlait mon père, Les fables du moineau...)

En 2004, il a obtenu le grand prix littéraire d'Afrique noire pour son roman La fête des masques.

Nombre de ses livres ont été traduits en italien, espagnol et allemand.

Concours

Lancement d'un concours de nouvelles ou de roman par les Editions Germinales

Les Éditions Germinale en partenariat avec le Centre des Ressources Excellentes (C.R.E) Communication, organisent un concours de nouvelles ou de romans pour mettre en valeur les talents des jeunes écrivains togolais. L'objectif du prix est de distinguer et promouvoir un(e) premier(e) nouvelle ou roman d'un auteur d'expression française au Togo. Le " Prix littéraire Germinale " vise à promouvoir le livre et la lecture par le biais de la création littéraire et de découvrir de nouveaux talents. C'est de cette philosophie humaniste que se réclame ce prix, voulant favoriser le dialogue entre les cultures, la promotion littéraire au travers du partage volontaire d'une langue commune. Le concours est ouvert aux écrivains togolais de 16 à 35 ans (justificatif d'adresse à fournir) avec mention obligatoire de la date de naissance. L'œuvre fournie par le candidat doit être rédigée en langue française. Le concours s'adresse aux écrivains amateurs non édités, sont exclus les écrivains professionnels et ceux ayant un ouvrage à compte éditeur.

Le concours est libre de thème libre, mais l'œuvre doit être inédite, individuelle et possédée un titre. Être une œuvre originale, écrite en français, dactylographiée (Police Times New Roman en taille 12, interligne simple et comportée entre 25 à 45 pages format A4).

Un seul texte par candidat est permis. Le candidat garantit qu'il en est l'auteur et qu'il s'agit d'une œuvre libre de droits, non publiée, non mise à la disposition du public. Le texte présenté ne devra pas avoir été primé, récompensé, distingué ultérieurement même sous un titre différent à l'occasion d'autres concours littéraires. Tout texte présentant des fautes seront purement rejetés.

Le dossier complet devra être déposé avant le 31 mai 2022 à 23h59', délai de rigueur.

Cinéma

Trois projets africains lauréats de la Fabrique Cinéma 2022

La Fabrique Cinéma de l'Institut français est un programme de valorisation des cinéastes et producteurs des pays du Sud et émergents, qui propose un accompagnement sur mesure pour une sélection annuelle de 10 projets de premier ou second film, et de nombreux partenaires professionnels dans le cadre du Festival de Cannes.

Il soutient depuis plus de 13 ans le cinéma africain et plus particulièrement les étoiles montantes du cinéma africain.

Cette année, parmi les 10 projets lauréats sélectionnés, 3 projets africains seront accompagnés par la Fabrique Cinéma. On a Aisha ne s'envolera plus de l'Egyptien Morad Mostafa, Benimana de la Rwandaise Marie-Clémentine Dusabejambo ; Djeliya, mémoire du Mandingue, du Burkinabé Boubacar Sangare.

" Ces histoires mettent en avant des personnalités riches, confrontées à des problématiques identitaires et générationnelles ", indique le communiqué.

Programme conçu par l'Institut français en étroite collaboration avec le Festival de Cannes, la Fabrique Cinéma permet d'assurer le repérage, l'accompagnement et l'émergence de la jeune création des pays du sud et émergents. Ce programme soutient ses lauréats, notamment en début de développement de leurs projets. Plus de 40% de ces projets se concrétisent par un film fini et bénéficient d'une circulation importante dans le circuit international des festivals de cinéma. À ce jour, ces films cumulent 350 sélections en festivals internationaux.

La Fabrique Cinéma invite à l'occasion du Festival de Cannes les 10 réalisateurs lauréats de son programme, accompagnés de leurs producteurs. Ces derniers développent leur 1er ou 2nd long métrage de fiction ou documentaire.

Nécrologie

Décès de George Pérez, dessinateur de comics Marvel et DC

Figure des comics de super-héros Marvel et DC, l'artiste américain est décédé à l'âge de 67 ans, a annoncé son entourage le 7 mai. DC Comics et Marvel ont annoncé en février dernier la réédition d'un crossover du dessinateur et du scénariste Kurt Busiek.

Le dessinateur américain George Pérez est décédé à l'âge de 67 ans d'un cancer du pancréas, a annoncé le 7 mai son entourage. Figure des comics de super-héros Marvel et DC, il avait annoncé prendre sa retraite en 2019 en raison de problèmes de santé. "*Ses contributions ont été déterminantes pour faire avancer et réinventer la longue et riche histoire de DC*", a salué DC Comics sur Twitter.

Le dessinateur originaire du Bronx à New York commence sa carrière dans les années 1970 chez Marvel. Il travaille, entre autres, sur les séries Avengers, X-Men ou encore Les Quatre Fantastiques. Il s'est progressivement rapproché des éditions DC, grand concurrent de Marvel. Chez eux, il collabore sur les Jeunes Titans ou dès la fin des années 1980 sur le personnage de Wonder Woman.

En France, le dessinateur est principalement publié chez Panini et Urban Comics. Parmi ses travaux, il a préfacé Tout l'art de Wonder Woman de Robert Greenberger. L'ouvrage publié chez Urban Comics en 2017 propose un panorama thématique et esthétique de la princesse amazone.

En février dernier, DC et Marvel ont annoncé la réédition du crossover de 2003 JLA/Avengers de Kurt

Busiek et George Perez. L'album, tiré à 7 000 exemplaires, est lancé au profit de la Hero Initiative, une association caritative destinée aux professionnels de la bande dessinée aux États-Unis, présidée et fondée par George Pérez.

AZIMUTS INFOS

Les principales menaces de la fonte d'une barrière de glace en Antarctique

Pour comprendre les principaux acteurs de la fonte de la glace en Antarctique et prévoir des événements futurs, des scientifiques ont étudié la barrière de Larsen, un édifice de glace qui maintient la banquise.

La barrière de Larsen est une barrière de glace sur la côte nord-ouest de l'Antarctique. Elle est constituée par une série de trois barrières qui forment (ou formaient) des baies distinctes : Larsen A (la plus petite), Larsen B et Larsen C (la plus grande). Une étude, publiée le 14 avril 2022 dans le Journal of Geophysical Research : Atmospheres, a cherché à évaluer la contribution de diverses conditions et phénomènes atmosphériques afin d'identifier les causes les plus importantes qui induisent la fonte de la glace de la barrière de Larsen.

Pour cela, l'équipe de chercheurs anglais a utilisé une modélisation informatique dans laquelle ils ont rentré toutes les observations et mesures faites dans cette région de l'Antarctique. Ils ont pu simuler des schémas de fusion de la glace de surface sur Larsen C dans différents scénarios atmosphériques et ont identifié lequel était le plus significatif.

Un peu d'histoire

Plusieurs événements importants ont été observés sur cette barrière de Larsen : Larsen A et Larsen B se sont désintégrées respectivement en 1995 et en 2002, mais la banquise a fini par se reformer en 2011 pour Larsen B et a tenu. En 2017, c'est au tour de Larsen C de se désintégrer avec un bloc de glace équivalent à un département français représentant 10 % de son volume. Puis, finalement, une énorme débâcle s'est produite entre le 19 janvier et le 22 janvier 2022 brisant de nouveau le front de Larsen B.

Bien que ça ne semble pas intuitif au premier regard, ces pertes nous affectent tous. Lorsque ces barrières de glace s'effondrent, les glaciers en amont qui sont retenus par ces barrières finissent par s'écouler dans l'océan, participant à l'augmentation du niveau de la mer. L'étude de ces barrières par Ella Gilbert (première auteure) et ses collègues est donc essentielle pour comprendre quels moteurs atmosphériques contrôlent principalement la fonte et la désintégration de la barrière de Larsen.

Top 3 des causes de la fonte de la barrière de Larsen

La première cause de la fonte de la barrière est le rayonnement solaire, suivie des vents chauds et secs (vents de foehn) et finalement de la propriété des nuages via leur impact sur le bilan énergétique de surface -- lorsque la température de surface est suffisamment élevée, les nuages peuvent initier ou prolonger des périodes de fonte. Comprendre les causes et les mécanismes principaux de la fonte de la banquise permet de mieux prédire les événements à venir afin de nous préparer et de nous y adapter.

L'UNION
Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses
Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC
Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.
Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON
Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI
Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Service photographie
Roland OGOUNDE
Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

CÂBLE SOUS-MARIN EQUIANO

Une licence de 15 ans à CSquared Woezon, pour la maintenance et l'exploitation

Late Pater

L'information a été officialisée le 15 mars dernier au moment de l'atterrissage du câble sous-marin Equiano de Google. La Société d'Infrastructures Numériques (SIN), qui représente l'État togolais, a conclu un partenariat stratégique avec CSquared, une société d'infrastructure de haut débit en gros à accès ouvert, pour créer une co-entreprise dénommée CSquared Woezon. CSquared Woezon est une société togolaise avec une participation publique minoritaire, détenue à 56% par CSquared et à 44% par la SIN. Par la suite, il fallait donc tout formaliser. Dès le 25 mars, le président Faure Gnassingbé a signé un décret qui autorise le ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale à signer l'arrêté portant octroi de la licence d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques pour la vente de capacités nationales et internationales sur le marché de gros à la société CSquared Woezon.

Faure Gnassingbé signant une bouée Equiano

Chose faite à travers un arrêté en date du 22 avril 2022. La licence est octroyée à CSquared Woezon pour une durée de quinze (15) ans et valable jusqu'au 30 avril 2037. La contrepartie financière de la licence est fixée à 1,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes net des frais d'interconnexion. CSquared Woezon s'acquittera de cette contrepartie financière en un versement unique chaque année et au plus tard dans les trois mois de la clôture de l'exercice précédent. Le montant dû est calculé sur la base des états financiers certifiés de chaque exercice. La licence est personnelle et ne peut être transférée, directement ou indirectement, sans l'approbation préalable écrite du ministre chargé des communications électroniques. Elle est renouvelable sur demande expresse de son titulaire.

CSquared Woezon est chargée de la maintenance et de l'exploitation du câble sous-marin Equiano ainsi que des réseaux terrestres de fibre optique existants du e-Gouvernement et de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) sur le territoire togolais. Pour la commercialisation de la capacité internationale, elle offrira un accès ouvert à tous les opérateurs nationaux et régionaux sur une base commerciale objective, transparente et non discriminatoire, conformément aux normes en vigueur dans le secteur et aux bonnes pratiques internationales. Elle assurera également la gestion et le déploiement de réseaux de fibre métropolitaine et de backbone national à travers le pays. "Ainsi, le Togo pourra réaliser son ambition de devenir un hub digital en Afrique de l'Ouest avec une connectivité vers les pays voisins, le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso", avait déclaré à Lomé le directeur général du Groupe CSquared, Lanre Kolade.

ACCORD-PROGRAMME

Les ONG ont un délai moratoire jusqu'au 6 avril 2023 pour adhérer au nouveau cadre de coopération et d'activités

Late Pater

Les premières critiques ont fusé depuis le 5 janvier 2022 où l'Exécutif togolais a dit avoir adopté un projet de décret fixant les conditions de coopération entre les organisations non gouvernementales (ONG) et le Gouvernement. Bien sûr, sans avoir vu et lu ledit décret. Mais déjà, c'est ce bout de phrase qui a fait dire que ça ne va pas bien sentir pour les concernés : *«ce décret correspond à la volonté du gouvernement de s'assurer d'un alignement de l'ensemble de ses partenaires sur sa vision de développement. Dans un contexte sécuritaire très fragile, il permettra également à l'Etat d'assurer le contrôle, la transparence et l'efficience des actions des ONG et de renforcer ainsi les résultats des interventions de ces dernières. Ce décret fixe notamment les conditions d'existence et d'exercice des activités des ONG dans notre pays ainsi que les conditions pour qu'une ONG puisse bénéficier de l'appui du gouvernement»*.

Dès lors, les ONG et associations ont fouiné pour voir le texte. En vain. Et ce n'est qu'à la faveur d'une note circulaire du ministre Payadowa Boukpessi et de Ablamba Johnson pour le compte du ministre de la planification, datée de ce 6 avril 2022 (exactement trois mois après), aux préfets, maires et directeurs régionaux de la planification du développement et de l'aménagement du territoire, que le texte du décret est finalement connu. A ces derniers, il est demandé de *«prendre, dès réception de la note circulaire, toutes les dispositions appropriées pour s'assurer que toute action à entreprendre par une ONG est d'intérêt général et en cohérence avec les objectifs et les principes de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement, et susceptible d'avoir un impact significatif sur le vécu de la population bénéficiaire»*. En plus, toute activité à entreprendre par une ONG doit être portée préalablement à leur connaissance ; à défaut, elle doit être carrément suspendue.

Payadowa Boukpessi et Ablamba Johnson rappellent le décret du 5 janvier en citant les mesures transitoires vis-à-vis des ONG déjà existantes pour une durée d'un an à compter du 6 avril 2022, prises pour *«faciliter l'adhésion des ONG à la nouvelle dynamique»*. Primo, les ONG disposant d'un accord-programme en vigueur continuent de bénéficier des avantages jusqu'à l'expiration dudit accord. Secundo, toute association internationale ou étrangère dûment autorisée par le ministre chargé de l'administration territoriale à s'installer au Togo et désireuse de se voir reconnaître la qualité d'ONG peut faire la demande auprès du ministre chargé de la planification dès l'obtention de son autorisation d'installation. Ils disent attacher du prix à la bonne application de la note circulaire.

Pour le reste prévu par le décret, avant d'accepter une ONG, on va dorénavant regarder la nature, l'étendue et l'impact de ses activités d'une ONG sur le bien-être de la population et la complémentarité de ces activités avec d'autres actions de développement. Il faut au moins deux ans d'opérationnalité prouvée sur le terrain à une association nationale, après l'obtention du récépissé de déclaration d'association, avant de désirer la qualité d'ONG, en plus de disposer d'un plan d'actions futures d'au moins deux ans en lien avec les orientations de développement définies par le gouvernement, avec les stratégies et les modalités de sa mise en œuvre, et d'un programme d'investissement approbatoire d'au moins deux ans. La durée de validité de tout accord-programme est de deux ans renouvelable. L'accord n'est renouvelé que si les conditions préalables à sa signature sont maintenues et la revue des activités de l'ONG est satisfaisante. L'ONG peut aussi conclure un accord d'établissement, après l'accord-programme, dont la durée de validité est de cinq ans renouvelable.

L'alignement est donc au cœur de toute la manœuvre. Le Togo ne veut plus d'ONG non alignée. C'est ce qui va également ouvrir la voie au bénéfice des privilèges douaniers et fiscaux. *«Les privilèges et facilités autres que douaniers et fiscaux ne sont accordés qu'aux ONG dont les actions sur le terrain sont alignées sur la politique du gouvernement et qui ont un impact réel et pérenne sur les conditions de vie des populations, qui soumettent annuellement leur rapport d'activités et financier, qui soumettent des déclarations annuelles et un rapport sur les livres de comptes vérifiés par un auditeur certifié, qui disposent d'un compte bancaire et opèrent des transferts à travers des institutions financières agréées par l'Etat. Ils sont accordés par palier selon des critères d'impacts financiers et sectoriels. Leur niveau est proportionnel aux contributions financières des ONG dans les communautés»*, prescrivent les articles 13 et 14 du décret. Pas moins de cinq différents ministres vont conjointement assurer le suivi et l'évaluation des activités des ONG.

Enfin, le retrait de la qualité d'ONG peut intervenir d'autorité si, par exemple, l'ONG n'a apporté aucune contribution effective aux efforts de développement économique et social du Togo pendant trois ans ; elle fait, de ses revenus et capitaux, un usage contraire aux prévisions de ses statuts ; elle néglige de se conformer aux lois et règlements en vigueur ; elle mène des activités qui la conduisent à se prononcer sur la vie politique, économique et sociale interne…

Jusqu'ici, c'est le décret du 27 mai 1992 – désormais abrogé – qui a fixé les conditions de coopération entre les organisations non gouvernementales et le gouvernement togolais.

DROITS DE L'HOMME

A l'heure du bilan, la CNDH se plaint d'un «*déficit de collaboration des administrations*»

Late Pater

Durant l'année 2021, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) avait, sur sa table, cent-quarante-trois (143) requêtes à gérer. Soit les soixante-quatre (64) requêtes de l'année et les soixante-dix-neuf (79) requêtes des années précédentes. Après ses investigations, soixante-et-une (61) requêtes dont trente-neuf (39) des années précédentes restées en instance ont été clôturées. *«En ce qui concerne la protection des droits de l'homme, la Commission s'est attelée à l'instruction des requêtes dont elle est saisie à l'effet de rétablir les citoyens dans leur droit. La plupart des saisines de l'année 2021 concernent les droits civils et politiques, notamment la violation du droit à la propriété et du droit à la justice. 61 requêtes ont été clôturées sur les 143 instruites, soit un taux de 42,65%. Ce résultat est dû aux difficultés liées au déficit de collaboration (indifférence, absence de réponse aux courriers, manque de célérité, inexécution des recommandations de la Commission) des administrations»*, se plaint la CNDH au moment du bilan annuel. Avant d'*«exhorter tous les services publics à lui prêter main forte, conformément à sa loi organique, afin de mener à bien ses missions et mieux répondre aux attentes des populations»*. A noter que, parmi les requêtes clôturées, trente-huit (38) sont non fondées et vingt-trois (23) fondées.

Une fois encore, c'est la région Maritime qui a enregistré le plus grand nombre de requêtes (71 requêtes), souligne le bilan. Les requêtes reçues ont mis en cause aussi bien des administrations que des personnes physiques : administrations publiques 70, administrations privées 1, agents publics 3 et personnes physiques privées 10. La proportion de requêtes concernant les administrations publiques se justifie par le fait que la Commission ne soit, en principe, compétente que pour connaître des affaires mettant en cause une administration publique ou un agent public dans l'exercice de ses fonctions. Ces requêtes ont trait à l'abus d'autorité, détention arbitraire, disparition forcée, violation du droit à la justice, menaces et harcèlement policier, violation du droit à la propriété et du droit à la présomption d'innocence, torture et mauvais traitements, discrimination, etc. A une administration privée, on a reproché l'atteinte au droit au salaire et aux avantages. Principalement, les services relevant du ministère de la sécurité et de la protection civile (à 32,78%), du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires (à 18,03%) et du ministère de la justice et de la législation (à 16,39%) ont été mis en cause. A 96,87%, les requêtes ont porté sur les droits civils et politiques. Les requêtes relatives aux droits économiques, sociaux et culturels concernaient les allégations de violation du droit à la santé.

Yaovi SRONVIE, Président par intérim de la CNDH

Sur les requêtes enregistrées, vingt (20) ont été déclarées irrecevables. Les investigations de la Commission ont porté sur les soixante-quatre (64) requêtes recevables. Enfin, les requêtes en cours sont celles dont l'instruction n'a pas été achevée avant la fin de l'année 2021. Au total, quatre-vingt-deux (82) requêtes sont en cours de traitement. *«Trois principales raisons expliquent cet état de chose : le déficit de collaboration de certaines administrations ; la complexité de certaines affaires ; l'insuffisance de ressources pour mener les investigations ; les restrictions liées à la Covid-19»*, fait observer encore la CNDH.

La Commission nationale des droits de l'homme s'est aussi attelée, en 2021, à des activités de promotion des droits de l'homme, en animant des séances de sensibilisation, des ateliers de formation, des émissions radiophoniques. Ces activités ont concerné essentiellement les droits civils et politiques dont les droits de la femme, de l'enfant, des personnes handicapées et le droit à l'identité (actes d'état civil).

CANTON DE DOUFELGOU

Le Fonds pour l'environnement mondial octroie 42.082 USD pour la création d'un jardin botanique

Eric J.

Le projet d'un coût global de 68 567,94 USD dont 42 082 dollars financé par le Programme de Micro financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), s'inscrit dans le cadre de la réduction des menaces qui pèsent sur l'environnement mondial par des initiatives communautaires. La création de ce jardin botanique permettra d'aménager, de reboiser et de conserver des espèces locales à fortes valeurs économiques, écologiques et culturelles; plus de 30.000 plants seront produits pour effectuer des reboisements communautaires et individuels, contribuant à l'amélioration des revenus de plus de 180 ménages à travers le maraîchage comme activités génératrices de revenus. Elle permettra aussi de sensibiliser 5.000 acteurs locaux de la commune de Doufelgou 1 sur les valeurs économiques, écologiques et culturelles des jardins botaniques.

La mise en œuvre du projet, qui s'exécutera sur un site de 20 hectares pour une période de 36 mois, est assurée par AGIR (Action et Gestion des Initiatives et Insuffisances rurales), une organisation de développement local engagée depuis près de vingt (20) ans dans la restauration et la gestion durable des ressources naturelles au Togo. Elle a été félicitée par les autorités locales pour son engagement aux côtés de la communauté de la préfecture de Doufelgou dans le cadre de la préservation de son patrimoine environnemental.

Le lancement du projet a coïncidé avec une rencontre de l'ensemble des acteurs qui se sont appropriés les objectifs et les activités à réaliser dans le cadre du projet. Il s'est agi aussi de s'approprier la méthodologie de mise en œuvre du projet ainsi que les rôles et les responsabilités de chaque acteur.

AGRICULTURE

Passer de 0,8 à 2 tonnes de café à l'hectare dans le Wawa, c'est bien possible selon l'ITRA

Late Pater

Une très bonne nouvelle pour les caféiculteurs dont les récoltes n'atteignaient même pas une tonne (exactement 0,8 tonne) dans la préfecture de Wawa située dans la région des Plateaux et dominée par des sols ferralitiques et peu évolués d'érosion. L'analyse des échantillons de sols recueillis dans le cadre du projet de l'élaboration de la carte de fertilité des sols agricoles du Togo, exécuté par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) pour le compte du gouvernement, révèle que les sols de la préfecture de Wawa sont à 80% moyennement riches en matière organique, 70% très pauvres en phosphore et 85% pauvres en potassium.

Pour mieux tirer profit de ces sols, il est recommandé aux entrepreneurs agricoles du milieu d'investir dans des cultures telles que le maïs, le soja, le riz, le manioc, l'igname, le cacao et le café. Pour chaque culture, il est conseillé de respecter scrupuleusement les nouvelles recommandations de doses de fumures : par hectare, 1 à 2 tonnes tous les ans, 3 à 5 tonnes tous les deux ans ou 7 tonnes tous les trois ans. S'agissant du café, ceux qui aimeraient obtenir 2 tonnes de café en fin de campagne doivent être en mesure d'enfouir 1 à 2 tonnes de fumure organique par hectare avant plantation dans chaque trou, apporter 4 sacs d'engrais NPK 15-15-15 et 2 sac d'urée, échelonnés de la mise en terre des jeunes caféiers jusqu'à l'âge de trois (3) ans. Il est produit actuellement à l'ITRA/CRAF, basé à Kpalimé, un mélange de 5 clones dont des jeunes plants sont revendus.

Pour le cacao, il faut juste apporter 5 sacs de NPK et obtenir 1,5 tonne à l'hectare contre 0,6 tonne actuellement récolté à partir d'un sac de TSP. Dans le Wawa, il est également possible de passer à 25 tonnes de manioc à partir de 3 sacs de NPK, 1,5 sac de chlorure de potassium et 2,6 sacs d'urée, contre 8 tonnes actuellement ; à 6 tonnes de riz, avec 4 sacs de NPK, 1 sac de TSP et 5 sacs d'urée, contre 2,5 tonnes actuellement ; à 4 tonnes de maïs, avec 4 sacs de NPK, 1/8 sac de TSP et 2 sacs d'urée, contre 1,5 tonne actuellement.

FOOTBALL/

La FTF annonce le championnat professionnel pour la saison 2023-2024

Réunies à Baguida, le vendredi 6 mai 2022, en Congrès ordinaire annuel, les associations membres de la Fédération Togolaise de Football (FTF) se donne une période d'une saison pour passer au championnat professionnel.

Hervé A.

Pour ce congrès ordinaire annuel, plusieurs points ont meublé les débats entre autres le rapport financier le bilan des activités de 2021, le budget 2022, les projets Forward, l'actualisation du plan stratégique et le football professionnel. Mais le sujet phare portait sur la création de la Ligue de Football Professionnel du Togo. Les statuts, la convention cadre et les critères de participation au championnat professionnel ont été validés par le Congrès à une majorité écrasante. Ainsi donc, dès la saison 2023-2024, le premier championnat professionnel sera lancé.

"*La Ligue de Football Professionnel du Togo va s'occuper du football professionnel. Pendant que la Fédération va gérer le championnat amateur, les Ligues et les Districts… Quitter le statut d'amateur pour celui de professionnel est un véritable parcours. Un parcours de combattant pour les différents acteurs. Ils ont plus un an pour se mettre aux normes*", a déclaré Hervé AGBODAN, le Secrétaire Général de la FTF,

Déclaré amateur par son statut, le championnat de football du Togo et les conditions de développement des joueurs font d'eux des salariés à plein temps des clubs avec une quasi-exclusivité de l'exercice de cette profession. Une situation qui complique la situation financière des clubs obligés de se saigner pour participer aux diverses compétitions sur le plan national et continental.

Concernant les revenus que pourraient constituer les transferts vers des clubs étrangers, ils sont inexistants compte tenu de la faible visibilité des championnats nationaux, très peu médiatisés et très peu fréquentés par les recruteurs.

Le statut actuel du football togolais rend son essor, son développement et celui d'une économie endogène permettant aux clubs de jouer les premiers rôles à l'échelle continentale, très incertain. C'est donc en tirant enseignement de ce constat et dans le souci d'améliorer substantiellement l'ensemble du système de gestion du sport de notre pays, d'asseoir une bonne gouvernance que le ministère des sports et des loisirs s'est engagé à la réécriture de la loi portant Charte des Activités Physiques et Sportives au Togo qui a abouti à l'adoption de la loi N° 2021-008 du 7 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo.

Cette nouvelle disposition s'inscrit dans l'ère du temps et permet la conjugaison des

efforts du mouvement sportif et de l'Etat pour faire du sport un levier du développement socioéconomique du Togo, en prenant en compte les nouvelles aspirations des acteurs sportifs nationaux ainsi que des tendances internationales.

Cette loi qui dispose au premier alinéa de son article 38 que l'Etat et les associations sportives "*travaillent à la professionnalisation de la pratique des activités sportives au Togo en encourageant notamment la création des ligues professionnelles* " a permis au ministère des sports et des loisirs et à la fédération togolaise de football de prendre les dispositions nécessaires pour initier de manière active un ambitieux programme de professionnalisation du football au Togo.

"*Tout s'est bien passé. Surtout, l'adoption de quelques textes. Celui de la création de la Ligue de Football Professionnelle au Togo. Pour la Fédération, il fallait y aboutir. L'objectif est qu'en 2023, il faut lancer ce championnat professionnel. Nous sortons de ce Congrès très satisfaits au regard de la façon dont celui-ci s'est déroulé et des résultats obtenus au niveau de la validation de différents textes. Ils ont été validés à une majorité écrasante. Cela nous réjouit*", a déclaré le Col. Agoro Medjessiribi, Premier vice-président de la FTF.

BERRICHONNE

Razak Boukari : "*C'est difficile de tourner la page*"

Razak Boukari a disputé vendredi face à Bastia-Borgo (0-0) son dernier match avec la Berrichonne à Gaston-Petit, le stade où tout avait commencé dans sa carrière hors normes.

Ce fut le grand moment de cette ultime rencontre à Gaston-Petit. Pour la première fois de la saison, Razak Boukari a fait vendredi soir son apparition dans le groupe retenu par Mathieu Chabert. Son entrée en jeu après la pause a été applaudie par tous ses coéquipiers. Avec le brassard de capitaine cédé de bonne grâce par Opa Sanganté, Razak a joué les quarante-cinq premières et dernières minutes de cette saison galère.

L'émotion est survenue au coup de sifflet final. Sa famille, avec ses deux enfants, s'est invitée sur la pelouse pour un hommage partagé avec ses proches, ses coéquipiers et tous les spectateurs qui ont salué comme il le méritait cet enfant de la Berri. Les larmes ont coulé, les souvenirs affluent.

" *Le club a fait les choses bien pour mon départ. J'ai passé vingt ans ici, huit ans en pros et douze à l'école de foot. Cet hommage m'a fait chaud au cœur. De mon côté, j'ai toujours l'impression de pouvoir apporter mais on en a décidé autrement pour moi. J'aurais aimé sortir par la grande porte et laisser le club en L2. Je me sentais très bien, je ne suis pas un tricheur, j'ai fait le nécessaire pour être apte à jouer après c'est le choix du coach.* "

Rappelons en effet que le Franco-Togolais est un diamant brut. Un surdoué du centre de formation castelroussin qu'il intègre en 2002 après être passé par le pôle espoir régional également basé à Châteauroux. La Berrichonne, c'est son club, celui de son père également, puisque Sadou Boukari y a passé près de dix années (1985 à 1995).

Débuts fulgurants, Angleterre amère et retour à la Berri

Razak Boukari connaît des débuts professionnels fulgurants. À 17 ans, lors de la saison 2004-2005, il dispute la bagatelle de 14 matchs de Ligue 2, avec 7 buts à son actif.

Les plus grands clubs français se penchent sur cet extra-terrestre, brillant techniquement et présent physiquement. Finalement, il choisit le RC Lens et découvre la Ligue 1 alors qu'il n'a pas 20 ans en 2006. Cette année-là, les portes de l'équipe de France espoirs s'ouvrent également. Boukari restera cinq ans dans le Nord (147 matchs, 15 buts) et ne franchit pas le palier qui le sépare encore des tout meilleurs.

Son histoire avec l'équipe de France n'ayant pas de suite chez les A, il finit par accepter les sollicitations d'Adebayor, le sélectionneur du Togo. Son aventure avec Lens se termine également au profit du Stade Rennais, où il flambe à nouveau (51 matchs, 11 buts).

Son départ pour l'Angleterre en 2012 doit consacrer sa carrière. Sauf que West Ham, en Premier League, se transforme en Wolverhampton, en Championship, et qu'une blessure au mollet devient un cauchemar. Mal soigné à coup de ponctions inappropriées, le problème dégénère et entraîne une litanie de pépins physiques qui l'ont plombé et guère épargné depuis.

Razak ne perce jamais Outre-Manche et, sans club en 2016, revient à Châteauroux où la Berrichonne, reléguée en National, lui permet de s'entraîner. Il finit par resigner dans le club de ses débuts qu'il aide à remonter en Ligue 2 en 2017. Il réalise des saisons convaincantes en

Ligue 2, même s'il est souvent freiné par des pépins physiques.

Cette année, il voulait aider son club à retrouver la Ligue 2. Les coachs n'ont pas fait appel à lui sans qu'il comprenne vraiment pourquoi. Aujourd'hui, la Berri lui a fait savoir qu'elle ne comptait plus sur lui en tant que joueur. Mais son appétit de compétition n'est pas rassasié et il n'est pas dit qu'il ne se laisse pas tenter par une ultime expérience. Le parcours de Razak fourmille de come-back et il le dit lui-même : "*Je suis né pour jouer au foot.*"

ALGERIE-CAMEROUN

La FIFA a enfin tranché

La FIFA a examiné le recours déposé par la Fédération Algérienne de Football suite à la rencontre entre les Fennecs et le Cameroun datant du mois de mars. Battus et non qualifiés pour le Mondial au Qatar, les Verts avaient pointé du doigt plusieurs décisions litigieuses de la part de l'arbitre et avaient demandé à rejouer ce match. L'instance dirigeante du football mondial a tranché. Sans surprise, le match ne sera pas rejoué.

Pendant trois semaines, l'Algérie a retenu son souffle. En effet, tout le pays gardait un infime espoir de participer à la Coupe du Monde 2022 qui se déroulera au Qatar entre novembre et décembre prochain. Infime car les Fennecs n'étaient officiellement pas qualifiés pour le tournoi. Après s'être imposés 1 à 0 face au Cameroun lors du barrage aller (25 mars), les Verts ont été battus 2 à 1 au stade Mustapha-Tchaker de Blida le 29 mars dernier au cours d'une rencontre au scénario cruel. Menés 1 à 0 suite à l'ouverture du score de Choupo-Moting, les Algériens avaient égalisé lors des prolongations par l'intermédiaire d'Ahmed Touba (1-1, 118e).

Virtuellement qualifiés, les Fennecs étaient tombés de haut deux minutes plus tard puisque Karl Toko Ekambi avait inscrit le but de la victoire 2 à 1 (120e). Une réalisation qui valait cher puisqu'elle comptait double avec la règle du but à l'extérieur et qu'elle envoyait le Cameroun au Mondial. Au tapis, les coéquipiers de Riyad Mahrez étaient inconsolables, tout comme leur entraîneur Djamel Belmadi, effondré à terre. Le temps de reprendre ses esprits, le sélectionneur s'était présenté en conférence de presse et avait chargé l'arbitre de la rencontre, Monsieur Gassama.

La Fédération Algérienne de Football n'a pas digéré cette non-qualification. Tant et si bien que le 31 mars, soit trois jours après le choc Algérie-Cameroun, elle a décidé de demander à rejouer la rencontre estimant que l'arbitrage avait été litigieux puisque deux buts avaient notamment été refusés.

"*La Fédération algérienne de football informe que la réclamation qu'elle a introduite auprès de la FIFA sera soumise à la Commission de discipline pour examen et décision le 21 avril 2022. Pour rappel, cette réclamation concerne le match-retour des barrages de la Coupe du monde - Qatar 2022 ayant opposé l'Algérie au Cameroun le 29 mars dernier à Blida* ". Les joueurs comme le staff et la FAF attendaient donc avec impatience cette date pour être enfin fixés. À l'approche de cette date justement, la Fédération Algérienne, qui implose en coulisses, a décidé de mettre un coup de pression.

Elle a publié un communiqué de presse en expliquant que " *cette demande est motivée par le fait que le dossier de réclamation introduit s'appuie sur un argumentaire et des considérations techniques liées à l'arbitrage qui nécessitent un examen de la part d'une structure spécialisée* ". Pour être plus précis, la FAF souhaite que sa réclamation soit orientée vers la commission d'arbitrage selon Le Buteur. Le média algérien explique d'ailleurs que "*la FAF veut jouer la carte des enregistrements de la "boîte noire*"", c'est-à-dire qu'elle veut que les enregistrements de la VAR et des échanges entre Mr. Bakary Gassama et les arbitres allemands soient dévoilés afin de faire la lumière sur certaines zones d'ombres et des décisions litigieuses.

Prête à se défendre jusqu'au bout, la FAF peut compter sur les supporters des

Verts, prêts eux aussi à mouiller le maillot. Il y a quelques jours, plusieurs fans des Fennecs sont allés manifester devant le siège de la FIFA à Zurich avec des masques à l'effigie de Samuel Eto'o (président de la Fecafoot) et de Bakary Gassama, l'arbitre du match qui est soupçonné de corruption. C'est donc dans ce contexte particulièrement tendu que la FIFA a tranché. Et l'instance du football mondial a décidé ne pas donner suite au recours de la FAF. Malgré sa tentative, l'Algérie ne participera pas à la Coupe du Monde 2022. Le dossier est clos.

Dans un communiqué publié samedi matin, la fédération algérienne de football (FAF) a annoncé avoir reçu une réponse laconique de la FIFA. " Nous regrettons, que selon vos appréciations, les décisions des arbitres aient pu influer négativement sur le cours de la rencontre. Nous avons pris bonne note des éléments de votre courrier et nous pouvons d'ores et déjà vous garantir que l'ensemble des incidents survenus pendant le match ont été examinés avec soin par les deux arbitres vidéo, conformément aux Lois du Jeu et du protocole d'assistance vidéo à l'arbitrage ", a expliqué la FIFA dans sa réponse. Un communiqué froid qui met fin à toutes contestations possibles.

BREVES

Les têtes tombent au Gabon

Les têtes tombent dans le football gabonais. L'AFP rapporte que le président de la fédération, Pierre-Alain Mounguengui (photo ci-dessus), a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt à Libreville. Il est accusé de "*non-dénonciation de crimes de pédophilie*" dans une affaire d'agressions sexuelles présumées de centaines de jeunes joueurs.

L'affaire a débuté en décembre dernier avec les révélations du Guardian selon lesquelles l'ancien entraîneur de la sélection gabonaise des moins de 17 ans, Patrick Assoumou Eyi, aurait commis des centaines de viols et agressions sexuelles sur des mineurs dont il avait la responsabilité. L'entraîneur a été incarcéré. Depuis son arrestation, deux entraîneurs de clubs, Orphée Mickala et Triphel Mabicka, ont également été mis en examen pour les mêmes chefs d'accusation et placés en détention. Les trois hommes risquent 30 ans de prison.

Avec la mise en examen du président de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), le scandale se déplace du terrain aux bureaux. Pierre-Alain Mounguengui, 64 ans, a été réélu fin avril à la présidence de la Fégafoot. Selon son avocat, Charles-Henri Gey, il conteste les faits et a demandé sa remise en liberté provisoire. "Nous sommes dans le délire, il n'y a pour l'instant aucune victime identifiée, insiste l'avocat du dirigeant gabonais.

Cette affaire n'est qu'un prétexte pour que Pierre-Alain Mounguengui ne soit plus président de la Fégafoot. La FIFA a annoncé en début de semaine avoir ouvert une enquête disciplinaire. Elle vise les trois entraîneurs accusés d'actes de pédophilie et le président de la Ligue de football de la province de Libreville, Serge Ahmed Mombo.

Infantino peut compter sur l'Asie

Pas vraiment une surprise. A plus de sept mois du vote, le continent asiatique se range déjà dans le camp de Gianni Infantino. La Confédération asiatique de football (AFC) a annoncé par la voix de son président, Shaikh Salman Bin Ebrahim Al Khalifa, soutenir l'actuel président de la FIFA dans son projet de solliciter un nouveau mandat consécutif.

"*L'AFC et la famille du football asiatique se réjouissent de la candidature du Président Infantino à sa réélection, et je peux vous assurer aujourd'hui que nous allons rester unis derrière lui*", a expliqué le dirigeant du Bahreïn au cours du weekend, après une réunion du comité exécutif de l'instance à Douchanbé, au Tadjikistan. L'AFC compte 47 pays membres sur les 211 affiliés à la FIFA.

Son président depuis 2013, Shaikh Salman Bin Ebrahim Al Khalifa, s'était présenté à la présidence de la FIFA en 2016, mais il avait été battu par Gianni Infantino. Depuis, l'Italo-Suisse a été réélu sans opposition en 2019. Il a annoncé fin mars qu'il postulerait à un troisième et dernier mandat de quatre ans à la tête de l'instance, lors du congrès électif en début d'année 2023.

Gianni Infantino n'a pas encore d'opposant déclaré. Il peut déjà compter sur les voix de l'Asie, donc, mais aussi sur celles de l'Afrique. La Confédération africaine de football lui semble largement acquise. Elle avait même été la seule à se déclarer unanimement favorable à son projet, aujourd'hui mis entre parenthèses, d'une Coupe du Monde tous les deux ans.

Un nouvel avenant au contrat de ville-hôte

C'est fait. Les autorités congolaises et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont officialisé les dates de la prochaine édition des Jeux de la Francophonie. L'événement sportif et culturel se déroulera bien du 28 juillet au 6 août 2023 à Kinshasa.

Un nouveau calendrier avait été annoncé après la décision d'un deuxième report des Jeux, mais il est désormais rédigé noir sur blanc dans un avenant signé la semaine passée par les deux parties.

Le document redéfinit également les échéances prévues par le cahier des charges, le budget prévisionnel et les sites de compétition. Pour rappel, l'organisation de la 9ème édition des Jeux de la Francophonie a été attribuée à la RDC en juillet 2019, après le renoncement du Nouveau-Brunswick, au Canada.

L'événement devait initialement se tenir du 23 juillet au 1er août 2021, mais il a été reporté une première fois d'une année en raison de la pandémie de COVID-19. Un nouveau report a été décidé par le Conseil permanent de l'OIF en raison des retards dans la préparation.

CENI

Yabré Dago, le nouveau président élu

Les membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ont procédé hier à l'élection des 4 membres du bureau exécutif de l'institution. Il s'agit de Yabré DAGO (Président) ; Jean Claude HOMAWOO (Vice-président), Messan DOSSEKPLI (1er rappoteur) ; Christophe Tchao (2è rapporteur). Un communiqué de la CENI indique que la mise en place de ce bureau est intervenue après l'adoption du règlement intérieur sous la direction du bureau d'âge.

Faustin W.

Il faut rappeler que le nouveau président a été élu comme membre de la société civile au sein de la CENI par l'Assemblée nationale en Mars dernier. Au cours d'une audience de la Cour constitutionnelle, lui et les autres membres ont prêté serment le lundi 4 avril 2022.

Avec son équipe, Yabré DAGO aura la lourde tâche d'organiser les premières élections régionales au Togo. Initialement prévues pour se tenir à la fin de cette année, elles ont été annoncées pour l'année prochaine par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans son discours à la nation du 27 Avril 2022. « *La décentralisation, qui est désormais une réalité de notre quotidien sur toute l'étendue du territoire, nous offre l'opportunité de mieux répondre aux attentes des populations. Ce processus sera complété avec l'organisation des élections régionales dès l'année prochaine* », a dit Faure Gnassingbé.

La CENI est composée de 17 membres, dont sept (07) membres représentant la majorité parlementaire, sept (07) membres représentant l'opposition dont quatre (4) membres représentant l'opposition parlementaire et trois (3) membres représentant l'opposition extraparlementaire, deux (2) membres représentant la société civile et un (1) membre représentant l'administration.

Selon nos confrères de Togoscoop, le nouveau président de la CENI est inspecteur du travail et des lois sociales, Dago a été directeur de la fonction publique avant d'être nommé en 1991 directeur de cabinet au ministère de la justice. Diplômé de l'Université IIAP Paris (France) en Administration publique gestion ressources humaines, M. Dago a eu la maitrise en Droit à l'Université du Bénin en 1982. Il est aussi diplômé de l'ENA, en 1984. En 2017, il a été nommé au sein de la Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles. Dago est auteur de plusieurs publications sur le droit du travail à savoir : L'administration de l'état du Togo, Droit de la fonction publique togolaise, Les principaux textes relatifs aux agents publics de l'état, Le droit au travail togolais. Dago et son bureau ont la lourde charge d'organiser les prochaines consultations électorales notamment les élections régionales.

PRODUITS PETROLIERS

Une nouvelle hausse des prix actée malgré la montée de la subvention de l'Etat

L'impuissance des gouvernements du monde face à la grimpée vertigineuse du prix du baril est désormais palpable. Partout, les prix à la consommation des produits pétroliers flambent, même dans les pays producteurs de l'or noir. Au Togo, les citoyens ont encore appris à leur dépens une nouvelle hausse après seulement un peu plus d'un mois de la précédente.

Au mois d'avril, l'Etat togolais a été obligé de débourser davantage pour compléter son enveloppe des subventions à cause des produits pétroliers. Il est annoncé encore pour ce mois de mai, une subvention de près de 12 milliards FCfa uniquement pour les produits pétroliers. De sources généralement autorisées, cette lourde subvention tient par une répartition sur chaque litre de carburant entrant dans un véhicule. A savoir que, pour un litre de Super sans plomb, l'État prend en charge 239 FCfa; pour chaque litre de gas-oil, il y met 111 FCfa, dans 1 litre de pétrole lampant, l'État met 113 FCfa, et pour le mélange, l'État débourse 222 FCfa. On explique cet apport du gouvernement comme un effort pour apaiser la bourse des Togolais en leur évitant de payer le litre d'essence à 1.000FCfa ou plus. Pour le ministre du commerce, le problème va au-delà du prix, mais beaucoup plus de la disponibilité des produits, car les grands producteurs n'arrivent pas à satisfaire la demande du fait de la crise économique mondiale et surtout la guerre en Ukraine.

Face à la situation, le gouvernement togolais a jugé indispensable d'ajuster les prix en les montant sur la base d'une structure des prix que tout le monde avec impatience. Ainsi, les nouveaux prix des produits pétroliers se présentent comme suit pour compter de ce mardi depuis 0h : super sans plomb 625 - gas-oil 660 - pétrole lampant 580 et Jet A1. 500,43.

Comme on peut le constater, ce qui était parti sous forme de rumeur, est devenu clameur aujourd'hui. Et cela va affecter tous les Togolais qui tirent majoritairement le diable pour la queue. L'incidence financière et économique de cette hausse des prix des produits pétroliers se sentira automatiquement dans le panier de la ménagère. Pour cause, le phénomène de la vie chère a déjà pris une proportion inquiétante sur toute l'étendue du territoire national. La conjoncture internationale associée à la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont diminué considérablement le pouvoir d'achat des Togolais. Au point où les mesures idoines d'atténuation de la vie chère prises par l'Etat togolais pour soulager ces souffrances aux citoyens s'avèrent insuffisantes.

Avec cette nouvelle donne, que l'autorité agisse !

Travail des enfants

Plus de 168 millions de victimes dans le monde

Etonam Sossou

On estime, à 168 millions, les mineurs qui travaillent dans le monde, dont 86 millions exercent des emplois dangereux et souvent sans protection, comme c'est le cas sur les sites d'orpaillage et les carrières artisanales. En fait de travail, c'est d'une véritable exploitation sexuelle et économique dont sont victimes les enfants, surtout en Afrique et en Asie, avec des chiffres qui font souvent froid dans le dos : deux enfants africains sur trois travaillent, et un sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale comme physique, et à son développement émotionnel. Chaque année, quelque 22 mille mineurs meurent sur le continent dans des accidents liés au travail. La situation est tout aussi déplorable dans la région Asie-Pacifique, où plus de 60 millions d'enfants âgés de moins de 14 ans sont employés dans tous les secteurs d'activités économiques, au mépris de leurs droits élémentaires et des lois et règles prescrites par l'Organisation internationale du travail (OIT) et par l'UNICEF. En clair, c'est dans les pays pauvres que l'on trouve la plus forte proportion d'enfants travailleurs, dont les salaires dérisoires servent à venir en aide à leurs familles démunies. Avec ces réalités socio-économiques qui demandent la contribution de tout le monde dans la survie de la famille, on peut raisonnablement se poser la question de savoir si la commémoration annuelle d'une journée dédiée à la lutte contre le travail des enfants, peut produire l'effet escompté, c'est-à-dire épargner aux mineurs les travaux jugés à la fois exténuants, obligatoires et dangereux, et leur donner ainsi la chance d'aller à l'école pour espérer avoir une vie meilleure quand ils deviendront majeurs. On peut également se demander si l'interdiction systématique du travail des enfants est une solution adéquate et si elle contribue véritablement à l'intérêt de ceux-ci, quand on sait que le travail peut comporter à la fois des aspects positifs et négatifs pour le bien-être de l'enfant lui-même, ainsi que pour celui de sa famille. Toutes ces questions méritent d'être posées,

(suite à la page 7)

Les produits de rondeur

Ça fait des victimes

Laté Pater

Souvent, certaines femmes veulent des formes. Toujours plus de seins. Toujours plus de fesses. A l'aide de crèmes grossissantes ou d'injections, mais au détriment de leur santé.

Jour de marché à Agoè, sur l'étalage de Kassim Mamoudou, un béninois d'une quarantaine d'années, sont exposés des remèdes contre tous les maux. Notamment pour les femmes se trouvant bien trop filiformes. Une petite dizaine de pots promettant un «développement » des fesses et des seins remplissent les étagères de fortune. Ils sont plus larges que hauts, et aucune étiquette ne précise leur contenu. « Tout est bio » affirme avec satisfaction le vendeur. Mais aucun label ne le certifie sur le produit. Ici, le pot de crème pour développer son arrière-train s'élève à 10.000 francs CFA, un peu moins onéreux que le soin pour poitrine, vendu à 15.000 francs CFA. «J'ai entamé mon deuxième stock aujourd'hui, se réjouit Kassim. Le premier est vite parti. «Etre gros, c'est être riche. Si je suis gros, c'est que je mange bien. Et si je mange bien, c'est que j'ai les moyens de bien me nourrir. C'est un signe de richesse», explique une jeune fille, venue acheter une crème grossissante.

En dehors d'être une façon d'afficher son statut social, avoir des formes est avant tout un phénomène de société. Une mode. En Europe, les femmes souhaitent mincir, perdre de la graisse. En Afrique, c'est l'inverse. On aime les formes. Il y a une forte demande d'interventions sur les fesses, depuis deux ou trois ans, avec le phénomène Kim Kardashian. Sur les réseaux sociaux, cette vedette de télé-réalité américaine arbore fièrement ses rondeurs. Elle suscite la curiosité chez les unes, et donne des idées à d'autres. «Depuis que j'exerce, j'ai de plus en plus de consultations à cause de ces produits. Avec les réseaux sociaux, les femmes veulent ressembler aux influenceuses», précise Dr. Anagonou Vivien, dermatologue.

Sur internet circulent en effet des vidéos classant les plus belles femmes rondes ou expliquant comment utiliser ces produits miracle. Et, le phénomène semble toucher plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, on utilise du «grossifesse», dans l'optique d'afficher une silhouette aussi généreuse que celle de la bimbo et chanteuse ivoirienne Eudoxie Yao.

Avoir des formes, même artificielles, est symbole d'opulence, de bonne santé ou de richesse. C'est aussi une façon de retenir un époux volage. Dans les cliniques de chirurgie esthétique, il est possible de s'offrir une lipo-injection : «on retire de la graisse au niveau du ventre et des cuisses et on la réinjecte dans les fesses», affirme le dermatologue. Certaines femmes ont même des demandes bien précises, comme celle d'obtenir un tour de rein d'environ 135cm. Pour les fesses comme pour les seins, le coût de l'opération s'élève à plus d'un million de francs CFA.

Des risques médicaux

Mais ce phénomène de société entraîne un problème de santé publique. De faux cosmétiques circulent sur internet à des prix plus ou moins exorbitants. Et les médecins pointent du doigt les effets secondaires de ces produits: «*99% des cosmétiques grossissants sont composés de corticoïdes, des hormones qui stimulent notre organisme et sont naturellement présentes dans notre corps. Mais sous forme de médicaments, elles font grossir, elles augmentent la tension, provoquent du diabète, une déminéralisation osseuse, une baisse des défenses immunitaires*», énumère le dermatologue. « La peau devient plus fine. Elle s'atrophie. Une simple égratignure se transforme en blessure. Le corps est davantage sujet à des infections. Exerçant depuis 2006, ce médecin reçoit de plus en plus de clientes utilisatrices : «*Deux ou trois fois par semaine, je vois dans mon cabinet des jeunes femmes qui se plaignent de vergetures provoquées par les cosmétiques grossissants. Et tous les jours, j'ai des consultations pour des infections cutanées.* ». A travers ce phénomène, les femmes tentent de plaire aux hommes. Est-ce que cela marche? Aux abords du marché, quelques chauffeurs de taxis astiquent leur véhicule. L'un d'eux, trentenaire, confie : «*je n'aime pas les femmes qui changent leur corps, mettent trop de maquillage, des perruques. Tout cela traduit un manque de confiance en soi. Mais personnellement, je préfère le naturel. Si la vie t'a donné ce corps, alors c'est que tu devais avoir ce corps.*» Un autre cite la chanteuse latino-américaine Jennifer Lopez pour illustrer son type de femmes. «Ce que je recherche par dessus tout c'est le sourire, la courtoisie. Vient ensuite le physique. Je veux une femme naturelle. Je déteste ces produits, j'estime que ça aura des conséquences tôt ou tard. »

Travail des enfants

Plus de 168 millions de victimes dans le monde

(suite de la page 6)

car si les normes culturelle occidentales considèrent l'enfance comme une période d'insouciance, d'apprentissage et d'absence de contraintes, il n'en est pas de même en Afrique, par exemple, où, pauvreté oblige, l'enfant est considéré comme un pourvoyeur de fonds comme tout le monde, et capable de contribuer aux dépenses familiales. Il convient donc d'avoir une approche plutôt circonstanciée face à ce phénomène, et d'apporter des solutions à géométrie variable, qui tiennent compte des réalités locales. Dans les pays africains, asiatiques et latino-américains où la pauvreté est la principale cause qui pousse les enfants à exercer précocement des activités économiques, la solution ne viendra certainement pas des conventions ou des lois en la matière, mais plutôt du relèvement du niveau de vie des populations locales afin qu'elles n'aient plus besoin de l'assistance financière ou économique de leurs progénitures encore mineures pour assurer le minimum vital. N'oublions pas, en effet, que c'est la pauvreté qui engendre le phénomène d'exode rural, de relâchement des liens sociaux, de déstructuration familiale, de la non-scolarisation ou de la déscolarisation qui contribuent tous à attirer les enfants vers la recherche de l'emploi.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°252
DE LOTO Sam du 30 Avril 2022

Le tirage N°253 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 07 Mai 2022 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, c'est à LOME, KPALIME, TABLIGBO et SOKODE que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. Dans les autres villes pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

Ainsi, à LOME, la LONATO a dénombré cinq gros lots de 1.000.000F CFA et unn maxi gros lot de 5.000.000F CFA gagnés sur les points de vente 30430, 50222, 50338, 50343, 70322.

A KPALIME, nous avons enregistré trois gros lots de 1.000.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 40026, 40030, 40032.

A TABLIGBO, c'est un gros lot de 1.000.000F CFA qui fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 80036.

A SOKODE, un gros lot de 2.000.000F CFA a été gagné auprès l'opérateurs 10236.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°253 de LOTO SAM du 07 - 05 - 2022

Numéro de base

79	07	24	63	68

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°694
de LOTO KADOO du 29 avril 2022

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 695è tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, c'est à LOME, ANEHO, KPALIME et à TABLIGBO que des gagnants de gros lots ont été remportés. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, nous avons dénombré cinq gros lot de 1.000.000F CFA, deux gros lots de 1.250.000F CFA, un gros lot de 2.000.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA gagnés sur les points de vente 30139, 30221, 60630, 70350, 90325, 30024, 70347, 90033 et 70350.

A ANEHO, c'est un gros lot de 1.000.000F CFA qui a été gagné sur le point de vente 70430.

A KPALIME, un gros lot de 1.000.000F CFA a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 40032.

A DAPAONG, un super gros lot de 3.750.000F CFA a été gagné sur le point de vente 10131.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°695 de LOTO KADOO du 06 Mai 2022

Numéro de base

79	41	80	46	14

Code Yéyé
Forfaits Yéyé

Accédez aux nouveaux forfaits avec plus de simplicité

*909#

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

Togocom